



Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-357-8777, en nous écrivant à la Banque CIBC, Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd floor, Toronto (Ontario) M5J 2S1, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial (désigné le *Fonds*) cherche à générer un flux de trésorerie à court terme élevé, en investissant principalement dans des titres produisant un revenu, y compris des titres de fiducies de revenu, des actions privilégiées, des actions ordinaires et des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie une approche fondamentale afin d'investir principalement dans des titres générant des dividendes qui peuvent fournir un flux de revenu constant à long terme tout en préservant le capital.

Risque

Le Fonds est un fonds d'actions canadiennes de dividendes et de revenu qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement modéré.

Pour la période close le 31 décembre 2020, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans son prospectus simplifié.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désigné *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 décembre 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 1 026 009 \$ au 31 décembre 2019 à 986 233 \$ au 31 décembre 2020, en baisse de 4 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 43 129 \$ pour la période, dont des achats de 68 540 \$ attribuables au rééquilibrage d'un portefeuille qui détient des parts du Fonds, contrebalancés en partie par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 0,9 % pour la période, contre 1,1 % pour son indice de référence principal,

soit l'indice de dividendes composé S&P/TSX (désigné *l'indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

L'économie canadienne est entrée en récession au cours du deuxième trimestre 2020, car l'activité économique, en raison des mesures de confinement prises en réponse à la pandémie de COVID-19, était presque sur pause à la fin de mars. Le produit intérieur brut (désigné le *PIB*) du Canada a chuté à un rythme record au deuxième trimestre. Au troisième trimestre, grâce à l'assouplissement des mesures de confinement et à la relance de l'économie, le Canada a connu la croissance économique la plus rapide jamais observée. Le PIB du Canada s'est toutefois à nouveau contracté en octobre, les taux d'infection à la COVID-19 ayant continué à progresser. L'augmentation du nombre de cas a conduit les gouvernements à imposer de nouvelles mesures de confinement, ce qui a eu une incidence disproportionnée sur les secteurs du voyage et du divertissement.

Les marchés boursiers canadiens ont terminé la période en légère hausse. L'approbation et la distribution de plusieurs vaccins vers la fin de la période ont ravivé la confiance des investisseurs et l'activité économique. Dans l'espoir que cette pandémie prenne fin et que l'économie se redresse, les investisseurs se sont de nouveau tournés vers les secteurs cycliques, qui avaient fait l'objet d'une liquidation massive au début de la période. Dans l'ensemble, les secteurs des technologies de l'information et des matériaux sont ceux qui ont le mieux fait, tandis que les secteurs de l'énergie et des soins de santé ont décliné.

La sélection des titres dans le secteur des matériaux et une surpondération modérée dans le secteur des soins de santé ont nui au rendement du Fonds. Parmi les principaux boulets du rendement, notons la surpondération modérée dans Suncor Énergie Inc., Brookfield Property Partners L.P. et Pembina Pipeline Corp. Le cours des actions des sociétés énergétiques comme Sunco et Pembina a reculé, car l'offre excédentaire de pétrole et la contraction économique

ont entraîné les prix du pétrole en territoire négatif pendant une brève période. Le cours du titre de Brookfield Properties a reculé du fait des répercussions de la pandémie sur l'immobilier de détail.

La sélection de titres dans les secteurs des services publics, des technologies de l'information et des soins de santé a profité au rendement du Fonds. Les positions du Fonds dans des titres d'entreprises du secteur des technologies de l'information et de services publics d'énergie renouvelable de grande qualité et en croissance ont également contribué au rendement. Une surpondération modérée dans le secteur des technologies de l'information, qui a affiché une bonne tenue, et une légère sous-pondération dans le secteur de l'énergie, qui a moins bien fait, ont favorisé le rendement.

Parmi les facteurs qui ont contribué au rendement, mentionnons la surpondération dans Northland Power Inc. et FirstService Corp. ainsi que la sous-pondération dans H&R REIT. Northland Power a profité d'une augmentation des fonds dans les énergies renouvelables, ainsi que d'une croissance propre à l'entreprise. La demande pour de nombreux services offerts par FirstService a augmenté compte tenu des mesures de confinement liées à la pandémie. De nombreuses fiducies de placement immobilier des secteurs du détail et des bureaux ont été affectées par les mesures de confinement, et H&R Real Estate Investment Trust a également enregistré un rendement inférieur après la réduction de son dividende.

Des titres de Dye & Durham Ltd., de Thomson Reuters Corp. et de WSP Global Inc. ont été acquis au cours de la période. Dye & Durham dispose d'un solide portefeuille d'acquisitions importantes et d'une trésorerie nette substantielle. Le conseiller en valeurs estime que la direction de la société a l'habitude de bien répartir le capital et de réaliser des synergies de coûts et de revenus, ce qui a conduit à des acquisitions très rentables. Les principaux secteurs d'activité de Thomson Reuters ont résisté à la pandémie, car ils génèrent des revenus récurrents à marges élevées. Le conseiller en valeurs estime que la cession de Refinitiv, qui devrait être conclue plus tard en 2021, peut contribuer à financer les acquisitions, les rachats d'actions et la croissance des dividendes de la société. WSP possède un historique de création de valeur grâce à des acquisitions et à une croissance interne qui est supérieure à celle de ses pairs. Le conseiller en valeurs est d'avis que WSP est également bien placée pour générer d'importants flux de trésorerie disponibles et assurer une progression soutenue de ses marges.

Alors que la COVID-19 se propageait rapidement au début de la période, le conseiller en valeurs a diminué la position du Fonds dans les banques canadiennes compte tenu du potentiel de baisse des taux d'intérêt, de chômage et de faillites. Le Fonds a rétabli la surpondération plus tard dans la période, car ces banques maintenaient de solides niveaux de fonds propres et des réserves prudentes et étaient susceptibles de bénéficier de la réouverture de l'économie. Les positions existantes dans la Banque Royale du Canada et la Banque Nationale du Canada ont été accrues.

Dans le secteur des services de communications, la position existante du Fonds dans Shaw Communications Inc. et celle dans Rogers Communications Inc. ont été accrues. Le conseiller en valeurs est d'avis que Shaw devrait tirer parti de la croissance des services sans fil

et de l'atténuation de la concurrence dans l'ouest du Canada, tandis que Rogers est en bonne position pour profiter de la croissance des services sans fil sur le réseau 5G. Le conseiller en valeurs a accru les positions existantes du Fonds dans Newmont Corp. et la Société aurifère Barrick, afin d'augmenter l'exposition du Fonds à l'or en prévision des taux d'intérêt réels négatifs.

Le conseiller en valeurs a éliminé les positions du Fonds dans Facebook Inc., NFI Group Inc. et Ressources Teck Ltée. Les titres de Facebook ont été vendus à la suite du rebond du cours de ses actions par rapport aux creux atteints en mars attribuable aux vives réactions des annonceurs. Le conseiller en valeurs est préoccupé par les liquidités de NFI. Les titres de Ressources Teck ont été vendus en faveur de ceux de First Quantum Minerals Ltd. en raison du profil risque-rendement relatif de ces sociétés.

La position du Fonds dans Suncor a été réduite à la suite d'une réduction du dividende.

Événements récents

La composition du Comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) a changé. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020. Marcia Lewis Brown a été nommée présidente le 1^{er} avril 2020.

La propagation à l'échelle internationale de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'économie mondiale et une volatilité des marchés des capitaux. La pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire du Fonds (désigné le *gestionnaire*). La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés selon la valeur liquidative du Fonds, tel que décrit à la section *Frais de gestion*.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC (désignée la *Trust CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (désigné le *fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Gestionnaires discrétionnaires

En date du présent rapport, les parts du Fonds sont offertes par l'entremise de services discrétionnaires de gestion de placements assurés par certaines filiales de la Banque CIBC (collectivement, désignés les *gestionnaires discrétionnaires*). Ces gestionnaires discrétionnaires peuvent comprendre Trust CIBC et GACI. Les gestionnaires discrétionnaires prennent des dispositions pour acheter, convertir, échanger et racheter les parts du Fonds pour le compte de leurs clients ayant conclu des conventions discrétionnaires de gestion de placements avec un des gestionnaires discrétionnaires. Les gestionnaires discrétionnaires sont les porteurs de parts inscrits du Fonds et reçoivent, à ce titre, tous les documents à l'intention des porteurs de parts et ont le droit d'exercer tous les droits de vote que leur confèrent les procurations données relativement aux parts du Fonds. Les parts du Fonds sont également offertes aux investisseurs relativement à certains produits offerts par des courtiers membres du groupe conformément aux modalités des conventions de compte régissant ces produits. Il n'existe aucune entente de rémunération avec ces courtiers relativement à la vente de parts du Fonds. Cependant, Trust CIBC reçoit des honoraires de ses clients en leur offrant des services de gestion discrétionnaires et peut verser, de ces honoraires, des honoraires aux courtiers membres du groupe et aux autres membres du groupe CIBC pour les services qu'ils ont rendus relativement aux comptes discrétionnaires de gestion de placements des clients, lesquels peuvent détenir des parts du Fonds.

La Banque CIBC reçoit des rétributions de Trust CIBC pour les services des conseillers CIBC qui aident les épargnants à ouvrir des comptes discrétionnaires de gestion de placements lorsque Trust CIBC agit en tant que gestionnaire discrétionnaire et pour agir à titre de directeur relationnel pour les épargnants. La Banque CIBC est responsable de la rémunération de ses conseillers et peut les payer à même ces honoraires. De plus amples détails sur l'entente intervenue entre la Banque CIBC et Trust CIBC figurent dans la convention discrétionnaire de gestion de placements intervenue entre Trust CIBC et les épargnants. GACI reçoit des rétributions de ses clients pour les comptes discrétionnaires de gestion de placements, lesquels peuvent comprendre des parts du Fonds, et peut verser une partie de ces rétributions à ses conseillers en placements.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. (désignés les *MM CIBC*) et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à

l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une tranche des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds.

En outre, la Banque CIBC peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 77 421 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres d'emprunt de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller qui ont été achetés sur le marché secondaire ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné le *courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat

ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désigné le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée la *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes les 31 décembre.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	13,62 \$	12,09 \$	13,83 \$	14,22 \$	12,51 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,40 \$	0,44 \$	0,43 \$	0,45 \$	0,52 \$
Total des charges	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,46)	0,34	0,64	1,46	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,23	1,78	(1,72)	(1,30)	2,17
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,14 \$	2,53 \$	(0,68) \$	0,58 \$	2,67 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,09 \$	0,12 \$	0,09 \$	0,10 \$	0,13 \$
Des dividendes	0,30	0,30	0,31	0,33	0,37
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	0,57	0,54	0,56	0,53	0,46
Total des distributions³	0,96 \$	0,96 \$	0,96 \$	0,96 \$	0,96 \$
Actif net à la fin de la période	12,67 \$	13,62 \$	12,09 \$	13,83 \$	14,22 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	866 582 \$	891 133 \$	839 353 \$	1 054 488 \$	987 537 \$
Nombre de parts en circulation⁴	68 387 889	65 445 357	69 398 268	76 244 465	69 444 875
Ratio des frais de gestion⁵	0,17 %	0,17 %	0,17 %	0,17 %	0,17 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,32 %	0,33 %	0,32 %	0,33 %	0,33 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,06 %	0,04 %	0,07 %	0,08 %	0,01 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	29,55 %	21,17 %	41,95 %	51,83 %	2,66 %
Valeur liquidative par part	12,67 \$	13,62 \$	12,09 \$	13,83 \$	14,22 \$

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie W

	2020	2019	2018 ^a
Actif net au début de la période	14,37 \$	12,27 \$	13,26 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,43 \$	0,46 \$	0,10 \$
Total des charges	(0,03)	(0,03)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,51)	0,37	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,20	1,70	(1,01)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,09 \$	2,50 \$	(0,91) \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,10 \$	0,13 \$	0,04 \$
Des dividendes	0,32	0,30	0,02
Des gains en capital	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–
Total des distributions³	0,42 \$	0,43 \$	0,06 \$
Actif net à la fin de la période	14,04 \$	14,37 \$	12,27 \$

^a Données présentées pour la période du 19 octobre 2018 au 31 décembre 2018.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie W

	2020	2019	2018 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	119 651 \$	134 876 \$	107 769 \$
Nombre de parts en circulation⁴	8 522 006	9 382 720	8 784 433
Ratio des frais de gestion⁵	0,17 %	0,17 %	0,17 %*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,30 %	0,31 %	0,28 %*
Ratio des frais d'opération⁷	0,06 %	0,04 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	29,55 %	21,17 %	41,95 %
Valeur liquidative par part	14,04 \$	14,37 \$	12,27 \$

^a Données présentées pour la période du 19 octobre 2018 au 31 décembre 2018.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et versés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour la période close le 31 décembre 2020, la totalité des frais de gestion obtenus du Fonds était attribuable aux charges indirectes, aux services de conseil en matière de placement et au profit.

Rendement passé

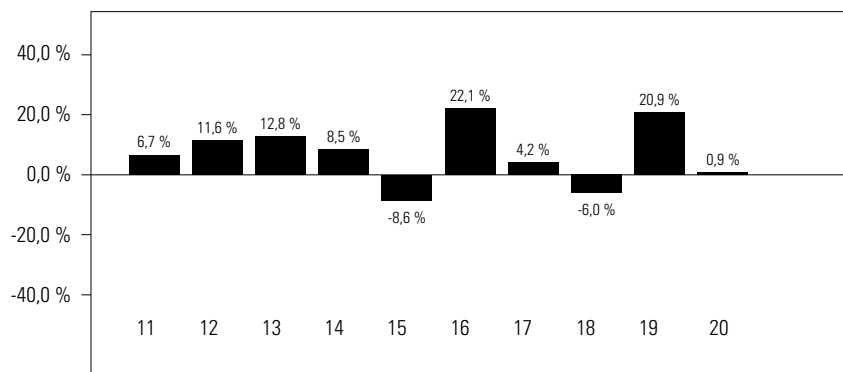
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

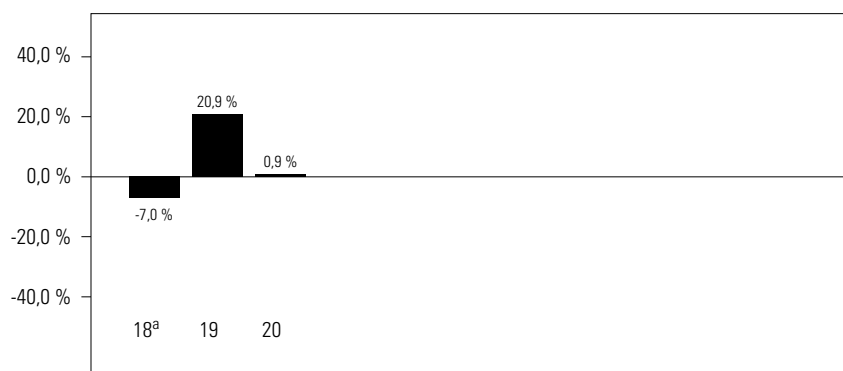
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



Parts de catégorie W



^a Le rendement de 2018 couvre la période du 19 octobre 2018 au 31 décembre 2018.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 décembre 2020. Le rendement total composé annuel est également comparé aux indices de référence du Fonds.

L'indice de référence principal du Fonds est l'indice de dividendes composé S&P/TSX.

L'indice mixte du Fonds (désigné l'*indice mixte*) est composé de ce qui suit :

- 70 % de l'indice de dividendes composé S&P/TSX
- 30 % de l'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	0,9 %	4,7 %	7,9 %	6,9 %		24 novembre 2003
Indice de dividendes composé S&P/TSX	1,1 %	4,0 %	8,8 %	6,1 %		
Indice mixte	-3,1 %	4,2 %	8,7 %	6,6 %		
Parts de catégorie W	0,9 %				5,7 %	19 octobre 2018
Indice de dividendes composé S&P/TSX	1,1 %				6,8 %	
Indice mixte	-3,1 %				5,5 %	

* Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX se veut représentatif du secteur de l'immobilier canadien et englobe des sociétés cotées à la Bourse de Toronto qui mènent des activités de gestion et de développement immobiliers. La pondération relative de chaque titre se limite à 25 %.

L'indice de dividendes composé S&P/TSX se veut représentatif d'un indice de référence général des actions canadiennes versant des dividendes. Il comprend toutes les actions de l'indice composé S&P/TSX qui dégagent des dividendes annuels positifs depuis la dernière restructuration de ce dernier.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son indice de référence principal est présentée dans les *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 décembre 2020)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Immobilier	29,6	Banque Royale du Canada	6,9
Services financiers	26,9	Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	6,1
Industrie	9,6	Banque Toronto-Dominion (La)	6,0
Énergie	9,3	FPI Granite	5,2
Services publics	7,8	Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	4,9
Matériaux	7,8	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,5
Services de communications	5,7	TELUS Corp.	3,5
Technologies de l'information	1,6	FirstService Corp.	3,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,1	Enbridge Inc.	2,8
Consommation discrétionnaire	0,6	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	2,6
		Brookfield Infrastructure Partners L.P.	2,3
		Société aurifère Barrick	2,2
		CT REIT	2,0
		Fonds de placement immobilier Allied	1,9
		Northland Power Inc.	1,9
		InterRent REIT	1,8
		Nutrien Ltd.	1,8
		Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,7
		Canadian Natural Resources Ltd.	1,7
		FPI Boardwalk	1,7
		Intact Corporation financière	1,7
		Brookfield Renewable Partners L.P.	1,6
		Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,6
		Mines Agnico Eagle Limitée	1,6
		Pembina Pipeline Corp.	1,6

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

Fonds communs Impérial

**Portefeuilles axés sur la production de
revenu**

Banque CIBC

Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd Floor
Toronto (Ontario)
M5J 2S1

1-888-357-8777

Site Web

www.cibc.com/fondsmutuels

